

Image not found or type unknown



Signification de contrainte cipav

Par **MARATHON**, le **06/06/2014** à **09:23**

bONJOUR,

J'ai reçu une signification de contrainte pour payer la cipav (3900 Euros) pour l'année de 2010.

Je ne sais pas comment faire car je n'ai pas cet argent.

Pouvez-vous m'aider à gérer au mieux cette situation?

Y-a-t il possibilité de ne pas payer et de perdre les années de cotisations?

Merci pour vos réponses